

Urbaniste des systèmes d'information

Pôle ressources et moyens des services - Direction de l'Innovation Numérique et des Systèmes d'Information - Direction	
Classification	<p>Filière technique Poste de catégorie A relevant du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux Lieu d'affectation : Bobigny</p> <p>Fonction d'encadrement : NON Quotité de travail : 100%</p>
Environnement du poste de travail	<p>Direction : Direction de l'Innovation Numérique et des Systèmes d'Information Service : Direction Bureau :</p> <p>Composition de l'équipe : 6A - 2B-1C</p>
Position du poste dans l'organisation	Supérieur hiérarchique direct : Directeur de la DSI

Raison d'être du poste : Consolider une vision globale d'architecture du SI aux niveaux métier, fonctionnel, applicatif et technique et aider à construire une politique d'urbanisation associée (principes et étapes). Garantir l'évolution cohérente de l'ensemble du système d'information dans le respect des orientations de l'exécutif, des objectifs du schéma directeur, des domaines fonctionnels, des contraintes externes et internes (de risques, de coûts, de délais, échanges inter-administrations, etc.), des référentiels existants (RGS, RGI, CNIL, etc.) en exploitant au mieux les possibilités de l'état de l'art.

Missions principales:	<ul style="list-style-type: none"> - Pilote la définition de la stratégie globale d'évolution du SI du Département : <ul style="list-style-type: none"> - Gère (construction, mise à jour et évolution) la cartographie (architecture) du système d'information et en garantit l'intégrité permanente en regard des orientations et objectifs stratégiques et opérationnels. - Propose des scénarios d'évolution et de simplification du système d'information en tenant compte des problématiques de décision de gestion, d'évolution de l'offre, d'évolution des besoins (urbanisation), des contraintes d'organisation, de l'état de l'art et des partenariats institutionnels. - Spécifie et valide les standards et référentiels d'urbanisation du SI. - Conçoit l'harmonisation des processus et systèmes transverses (ETL, EAI, ESB, etc.), - Conçoit la rationalisation des différents SI en lien avec la Politique de sécurité et d'ouverture du SI à l'heure de l'Etat Plate-forme, de l'OpenData, du Big Data et des services en mode SaaS / Clouds. - Intervient transversalement sur les projets : <ul style="list-style-type: none"> - permet l'évaluation en amont de la pertinence et de la cohérence des projets par rapport à l'architecture cible et aux systèmes existants (études d'opportunité, d'impact, définition des besoins, choix d'architecture, mise en œuvre de cas pratiques et de POC, notamment) - permet la validation des propositions métiers, fonctionnelles, applicatives et techniques au regard des règles d'architecture et d'urbanisation qu'il a fixées pour le SI
------------------------------	---

- participe à la diffusion des bonnes pratiques méthodologiques (pratiques de test, agile, devops) au sein des projets
- participe à la modélisation des process métiers (BPMN) et à leur intégration dans la vision d'architecture et d'urbanisation aux 4 niveaux.

Compétences

• Relationnelles

- Communiquer sur les enjeux et les finalités d'un projet
- Savoir fédérer ses partenaires internes et externes lors de la conduite de projets
- Savoir s'exprimer auprès des partenaires internes et externes au nom de la Direction

• Organisationnelles

- Elaborer les règles d'urbanisation du SI, en conformité avec les normes et standards et dans le respect des contrats de service et du SDSI
- Savoir définir les méthodes (projets, Scrum, DevOps, Agile, ITIL, Togaf, etc.) et coordonner les travaux entre services
- Savoir modéliser des processus métier et décrire les points d'adhérence de ces processus avec le SI

• Techniques

- Maitriser les concepts de base de l'urbanisation (EAI, ETL, ESB, TOGAF, notamment)
- Analyser les développements technologiques informatiques les plus récents et rechercher des solutions innovantes pour l'urbanisation et l'intégration de nouvelles technologies dans les produits, applications ou services existants ou pour la création de nouvelles solutions
- Proposer une stratégie d'urbanisation pour satisfaire les attentes des directions métiers et améliorer les performances du système d'information (compromis entre les coûts et les risques)
- Concevoir des solutions informatiques (conception générales et détaillée)

Moyens mis à disposition

Niveau d'études : BAC + 5

Diplômes requis :

Expérience(s) professionnelle(s) sur un poste similaire

Requête(s)

- Formations et diplômes nécessaires à l'accès au cadre d'emplois des ingénieurs,

Souhaitée(s)

- Expériences en matière de conduite de projets et de mise en place de systèmes dans plusieurs domaines fonctionnels

Caractéristiques principales liées au poste

Horaires spécifiques

Permis de conduire obligatoire

Déplacements province et étranger

Astreintes

Logement de fonction

Vaccins obligatoires

Port d'une tenue de travail obligatoire

Les candidatures (lettres de motivations et CV) sont à adresser sous la référence :
PPRHD/DGP/ERH1PRM/DINSI n° 19-09 Urbaniste des systèmes d'information

à

erh1prm-recrutement@seinesaintdenis.fr

ou

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
Pôle personnel et relations sociales - ERH-1
93006 BOBIGNY CEDEX